

# Options



A côté des matières obligatoires, le LFA offre aux élèves du lycée les options suivantes , en accord avec les programmes scolaires en vigueur:

- anglais — espagnol — italien — latin — informatique — arts plastiques — musique

La participation à ces cours est facultative, mais lorsqu'un élève s'inscrit en début d'année scolaire à une option, il est tenu d'en suivre les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces cours ont lieu en 7ème et 8ème périodes. Les élèves qui ont suivi les cours de matières optionnelles sans discontinuer jusqu'à la fin de la Terminale peuvent passer une épreuve orale de bac dans les options de leur choix. Ainsi, ils obtiennent un diplôme de fin d'étude officiel et peuvent éventuellement améliorer leur note finale de bac.